

ne voit pas la liberté dans le sens de la révolution américaine qui ressemble à celle de la révolution française et en partie seulement, dans le sens de la tradition britannique. Il me semble que tant qu'ils ne pourront pas partager le concept révolutionnaire vers lequel les autres Canadiens penchent, nous aurons pour notre bonheur et pour notre malheur, selon ce qu'on veut,—je ne pourrais aller aussi loin et dire "pour notre malheur",—un bill des droits comme celui qu'on nous propose, et qui est un compromis.

Dernièrement, je suis allé en Saskatchewan,—après les élections, non avant,—et j'ai eu l'occasion de m'entretenir pendant trois jours avec un groupe de personnes appartenant à tous les différents partis politiques. Il y était généralement question de la démocratie canadienne et on se demandait si elle pourrait survivre. Je dois dire que je n'ai jamais rencontré en dehors de la Saskatchewan un groupe de gens aussi avertis, doués de tant de bon sens et si bien disposés à accepter leurs devoirs de citoyens. La nécessité d'une déclaration des droits de l'homme a fait l'objet de maintes discussions. Une réflexion faite par une personne participant à la discussion m'a donné à réfléchir.

Cette personne a dit ne pas s'inquiéter outre mesure des empiétements sur les libertés mais plutôt de la façon dont elle réagirait si la chose se présentait. A supposer que nous ayons quelque personnalité capable de dominer la scène nationale au point de pouvoir commencer à s'emparer du pouvoir par voie de règlements, avec l'appui de la Gendarmerie royale du Canada et des forces armées, de se mettre à modifier vraiment notre régime et à nous mener vers une sorte de gouvernement dictatorial, vers un état de choses qui n'est pas dans nos traditions, elle se demandait ce que nous ferions. Cet homme ajoutait: je me demande s'il y aurait assez de personnes, s'il y aurait même des personnes chez nous qui seraient capables de se saisir de leur fusil et de se préparer au combat.

Voilà encore quelque chose d'inexistant dans nos traditions, des gens assez nombreux qui soient prêts à prendre leur fusil et à se battre. Les Américains ont leur John Brown et leur "John Brown's Body". Les Anglais ont les héros de la glorieuse révolution de 1688. Nous avons eu de ces insurrections secondaires en 1837, mais ce fut un petit incident tragique et pitoyable, qui n'a pas suscité de grandes réactions. Ce que nous avons réalisé dans le domaine des libertés humaines, nous avons très peu combattu pour l'obtenir. Je maintiens encore que nous jouirons des libertés exposées dans le bill à l'avenir dans la

seule mesure où nous sommes prêts à relever les défis qui se présentent et à combattre pour les obtenir.

M. Jones: Le député me permet-il une question?

M. Fisher: Oui.

M. Jones: Insinuez-vous que le rôle que les Canadiens ont joué pour défendre la liberté au cours des deux grandes guerres est négligeable?

M. Fisher: Cette considération est tout à fait étrangère à mes propos. J'ai participé moi-même à la dernière guerre. Mais cela n'a rien à voir avec l'argument que je suis en train d'exposer. Je parle de nos luttes intestines. Les forces extérieures sont un rempart contre lequel il nous faudra toujours être prêt à faire front commun. Mais je m'inquiète de la situation intérieure. Bien des pays dans le monde ont des gouvernements dictatoriaux qui font claironner des déclarations de liberté. Je me demande si nous pouvons trouver dans le cœur et les sentiments du public ce genre de violence qui sursautera et réagira tout de suite. C'est le meilleur bill des droits qu'on puisse avoir. Bien que j'aie des doutes à propos du bill, je crois que dans chacune de nos traditions, la tradition britannique et la tradition américaine, il y a des éléments qui, par la collaboration ou la coordination, peuvent encore nous être utiles à des époques de tension de ce genre.

Pour terminer, je ne vois rien de très répréhensible dans le bill; il ne peut que causer une profonde déception. Si c'est un pas vers une mesure plus généreuse, le premier ministre devrait préciser comment il vise à une conception plus large. On a formulé toutes sortes de propositions sur la manière d'y arriver et j'aimerais que le très honorable premier ministre nous expose son programme étape par étape.

Je ne puis m'empêcher de faire observer que le premier ministre, s'il s'était hâté de présenter cette mesure lorsqu'il est arrivé au pouvoir, aurait eu de la part de la population la confiance et l'appui qui lui auraient permis de faire adopter une déclaration des droits beaucoup plus complète et beaucoup plus retentissante que celle que nous avons en ce moment.

M. McGee: Puis-je poser une question à l'honorable député? N'est-il pas d'avis que la réaction des Canadiens au débat sur le pipe-line est un indice sûr de leur réaction à toute idée tendant à restreindre la liberté?

M. Fisher: Voilà de quoi nous réjouir le cœur, mais en réponse à l'honorable député, je ne puis dire que ceci: malgré le débat qui